FICHE ACTION CANICULE

SOS MÉDECINS ET AUTRES ASSOCIATIONS

|  |
| --- |
| **VIGILANCE VERTE : VEILLE SAISONNIERE et VIGILANCE JAUNE : AVERTISSEMENT CHALEUR** |
| * Sensibiliser les médecins libéraux au repérage des personnes à risques et à la diffusion des messages de prévention * Participer au Comité Départemental Canicule * Informer l’ARS de :   + l’augmentation des consultations   + l’augmentation des pathologies liées à la chaleur |
| **VIGILANCE ORANGE : CANICULE** |
| * Diffuser l’information auprès des médecins libéraux SOS du passage en vigilance orange * Informer les médecins libéraux des actions à mettre en œuvre :   + information de l’ARS   + sensibilisation des patients aux mesures préventives et curatives des pathologies liées à la chaleur   + incitation des patients à rejoindre les lieux rafraichis ou climatisés dont la liste est fournie par la mairie   + renforcement des gardes * Assurer la rotation des médecins présents sur le terrain |
| **VIGILANCE ROUGE : CANICULE EXTRÊME** |
| * Poursuivre les actions des vigilances verte, jaune et orange |
| **LEVEE DES NIVEAUX / FIN DE SAISON** |
| * Etablir un bilan à transmettre à l’ARS |